Les sciages français de bois durs et mi-durs

Autor(en): **Jeanpierre, G.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **35 (1955)**

Heft 10

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-888161

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

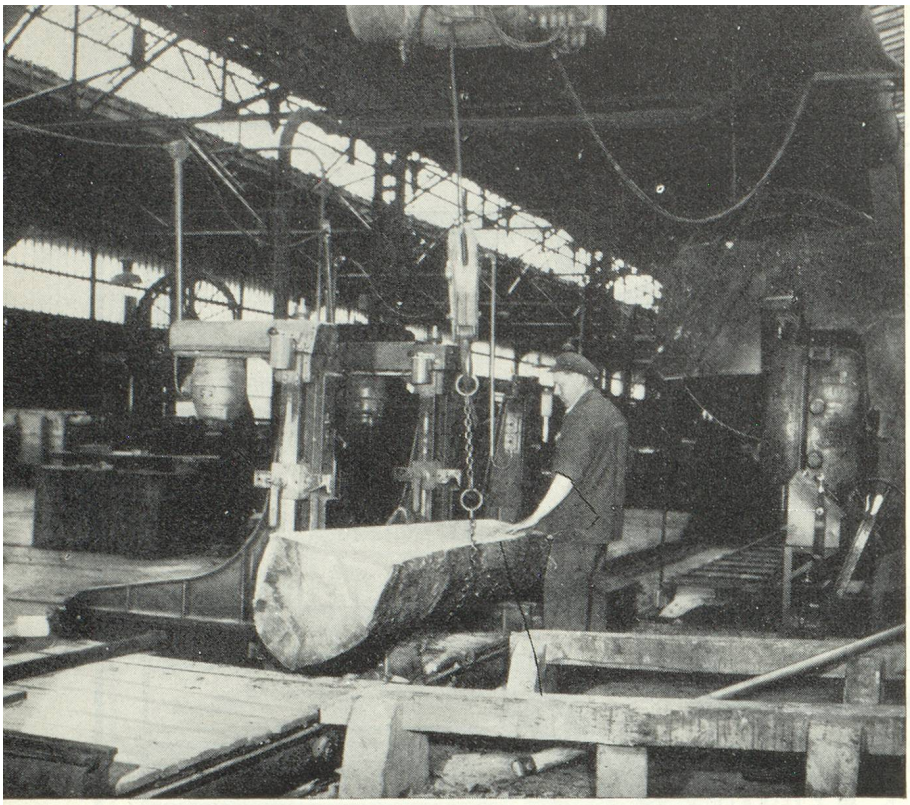

Les sciages français de bois durs et mi-durs

PAR G. JEANPIERRE,
COMMISSAIRE DU COMITÉ
POUR LA DIFFUSION DES EMPLOIS DU BOIS

La France produit annuellement 1.640.000 mètres cubes environ de sciages feuillus durs et mi-durs. Sur ce total, l'exportation vers la Suisse a absorbé en 1954 une quantité de 15.000 mètres cubes environ, dont 6.000 mètres cubes de chêne, 7.000 mètres cubes de bois divers et 2.000 mètres cubes de traverses de chemin de fer.

Cette production présente une grande variété d'origine, d'essences de qualités et de spécifications. Dans le cadre étroit d'un aussi court exposé, bornons-nous à une rapide vue d'ensemble.

Variété des essences d'abord : les principales sont le chêne, grand roi des forêts feuillues françaises, puis le hêtre, le frêne, le charme, le châtaignier, les érables et enfin les fruitiers de forêt ou cultivés.

Quant aux zones de production, elles sont très vastes pour toutes les essences. Les sciages de chêne, véritable base de la production nationale des bois durs avec 1.070.000 mètres cubes par an, se débitent pratiquement dans toutes les scieries de plaine et de basse montagne. On trouve partout des lots parfois importants de plots, feuillets, frises à parquets, traverses de chemin de fer; rarement d'avivés.

Les sciages de hêtre sont moins généralement répartis, quoique encore très abondants avec 400.000 mètres cubes par an. On les trouve peu en plaine au Sud de la Vallée de la Loire où ils se cantonnent alors dans les régions plus élevées du Massif Central, des Pyrénées et des Alpes; dans le reste du pays, on en rencontre dans la plupart des scieries, surtout en plots et traverses de chemin de fer, plus rarement en avivés ou frise à parquet. Certains scieurs hésitent à débiter cette essence d'une conservation parfois délicate lorsqu'il s'agit de bois raides ou nerveux.

Les autres sciages de bois durs ou mi-durs, groupés généralement sous le nom de bois divers, représentent 170.000 mètres cubes par an. On les trouve un peu partout, dans toutes les scieries de plaine, presque exclusivement sous la forme de plots ou plateaux de grosses épaisseurs, mais souvent en lots trop petits pour justifier une expédition. Le châtaignier cependant se cantonne dans l'Ouest et le Centre et ne fournit guère que de la frise à parquet d'ailleurs bien appréciée. Mentionnons spécialement l'orme, belle essence malheureusement en voie de régression, recherchée par les acheteurs suisses. Enfin, les fruitiers (alisier, merisier, cerisier, poirier) se rencontrent sporadiquement sous forme de plots souvent de très faible largeur; mentionnons aussi le noyer, abondant en Alsace, Centre et Sud-Est, mais surtout destiné au tranchage, qu'on trouve cependant un sciage débité dans les bois les moins colorés et les surbilles.

Un mot maintenant des débits et spécifications les plus courants. Là aussi, grande variété due à ce que les différentes parties de l'arbre ne donnent pas les mêmes catégories de produits : débit en feuillets et plots des parties basses du tronc qui fournissent les qualités les meilleures; puis dans les parties hautes, avivés et surtout frises à parquets sur dosse ou sur quartier et faux-quartier, qui permettent d'éliminer plus ou moins complètement l'abondance de l'aubier et des nœuds; enfin, débit de traverses de voie ferrée dans les parties trop noueuses et les cimes.

Le plot demeure toujours le débit le plus courant parce que relativement facile à scier, d'un rendement avantageux et d'un emploi très souple; en faibles épaisseurs, il prend le nom de feuillet. L'avivé au contraire, en planches ou charpentes, reste rare : en planches, il fournit au débit un rendement décevant; en charpente il est remplacé par les sciages résineux, plus légers et moins coûteux.

Les longueurs, largeurs et épaisseurs des débits sont fixées par l'Association française de Normalisation (AFNOR). Cependant, ces normes qu'il serait trop long d'énumérer dans cette note, ne sont pas toutes employées dans les scieries où les usages locaux restent très vivaces et qui limitent leurs débits à quelques spécifications classiques. Les plus fréquentes sont :

— pour les feuillets et plots : longueurs à partir de 2 mètres; largeur de découvert, 15 centimètres et plus; épaisseurs, 12, 15, 18, 27, 34, 41, 54, 60, 70, 80 millimètres.

— pour les frises à parquet : longueurs à partir de 30 centimètres; largeurs de 5, 6, 7, 8, 9, et parfois 10 centimètres avec quelquefois division de 5 en 5 millimètres; épaisseur, 27 millimètres.

Quant aux avivés, charpentes et traverses de chemin de fer, ils ne sont généralement débités que sur commande, selon spécifications spéciales, conformes aux normes de la construction et des voies ferrées.

En abordant maintenant le chapitre des qualités et choix, nous tombons dans la variété presque infinie : conséquence des variations considérables des sols et climats locaux français; conséquence aussi des divers modes de traitements appliqués aux forêts feuillues.

Prenons comme exemple les qualités du chêne qui illustreront particulièrement bien la question.

Un acheteur averti orientera d'abord ses recherches vers les régions géographiques connues pour produire la qualité dont il a besoin. Il existe en effet de véritables « crus » de chêne, aussi célèbres que ceux du vin : les régions de Tronçais, de Jupille, de Réno, donnent une finesse de grain, une qualité d'aspect et de résistance mécanique bien connues dans le monde du bois. Mais en dehors de ces sanctuaires de la qualité, il y a des départements, des provinces entières où l'on sait trouver le grain et le choix voulus. Enfin, même dans les régions les moins favorisées par le sol et le climat, il y a des cantons, voire même des parcelles forestières, où la qualité est bonne, et tout acheteur a connu l'agréable surprise de découvrir quelques plots surprenants dans une région inattendue; comme chaque utilisateur ou négociant conserve, parfois jalousement, parmi la liste de ses fournisseurs quelque scierie dont il apprécie la qualité très locale.

Ensuite, dans une même région, il faut se préoccuper du régime auquel l'arbre a été soumis au cours de sa croissance. Selon qu'il a crû en futaie, en taillis sous-futaie ou à l'état isolé (arbres de haies ou de parcs dits « champêtres »), ses qualités et son comportement lors de sa conservation et de son emploi varieront considérablement. Le bois de futaie donne les meilleurs débits : peu d'aubier, grain régulier, fin, tendre, plus grande longueur des billes de pied; par contre, découpe parfois difficile et souvent manque de grosses dimensions, « d'étoffe ».

Les bois de taillis sous-futaie donnent des sciages plus riches en aubier, d'un grain moins régulier, mi-dur ou mi-tendre, voire dur, avec de fréquents petits nœuds ou « pattes de chat » provoqués par les isolements périodiques de l'arbre au cours de sa croissance; par contre, bois souvent très étoffés et découpe facile des billes de choix. Quant aux bois « champêtres », ils sont la plupart du temps très chargés en aubier (jusqu'à 10 cm et plus), d'un grain irrégulier, assez grossier et généralement dur; mais leurs grosses dimensions très fréquentes les font apprécier pour certains tranchages et pour la menuiserie courante.

Il résulte de ce qui précède que les choix de chêne se localisent d'une manière générale : pour l'ébénisterie dans les régions de grandes origines, dans les bois de futaie tendres et fins, ou de très beaux taillis sous-futaie; pour la menuiserie, de grain mi-tendre ou mi-dur, dans la très grande majorité des taillis sous-futaie et les régions de beaux champêtres; enfin, les qualités charpente, traverses ou frises, dans les bois mi-durs qu'on trouve un peu partout, après élimination plus ou moins totale de l'aubier et des nœuds pour les frises qui se classent en quatre faces, trois faces ou une face nettes.

Ce qui vient d'être dit pour le chêne, est plus ou moins applicable, toutes proportions gardées, aux autres essences.

Concluons de ce rapide exposé que les sciages de bois durs et mi-durs français présentent toutes les nuances possibles d'essences, de spécifications et de choix. Ils constituent ainsi une merveilleuse palette grâce à laquelle les acheteurs français et étrangers peuvent goûter toutes les satisfactions de leur beau métier, qui est aussi un art délicat.

Quelques termes techniques . . .

LES ESPÈCES :

résineux : tous les bois qui produisent de la résine et dont les feuilles sont en aiguilles et persistantes;

feuillus : les arbres qui ont des feuilles à limbe développé, caduques, telles que le chêne, l'orme, le frêne, etc.

LES TYPES :

bois d'affouage : bois en coupes régulières;

bois taillis : celui que l'on coupe de temps en temps et qui n'a pas 40 ans;

bois de demi-futaie : celui qui a de 40 à 60 ans;

bois de jeune futaie : celui qui a de 60 à 100 ans;

bois de haute futaie : arbres qui ont dépassé 100 ans.

PRÉSENTATION DU BOIS :

en grumes : bois coupé auquel on a laissé l'écorce;

en billes : blocs de bois de la grosseur du tronc et non équarri, que l'on scie en planches;

aubier : couches périphériques du bois, de couleur claire : bois léger et mou.

EXPLOITATION FORESTIÈRE ET SCIERIE

débitage : action de débiter les bois suivant l'usage auquel ils sont destinés ;

dessouchage : arrachage des souches qui restent après l'abattage;

ébranchage : suppression méthodique des branches qui a pour résultat de faire croître l'arbre en hauteur, surtout chez un jeune sujet;

débardage : transport, hors d'une forêt où ne peuvent circuler les fardiers, des bois en grumes ou équarris;

gemmage : exploitation de la résine en pratiquant des incisions sur les tiges;

cubage : évaluation en unités cubes du volume des bois ;

équarrissage : taille à angle droit d'un tronc d'arbre;

schlittage : transport du bois au moyen de traîneaux, en montagne.

AUTRES OPÉRATIONS :

dégauchissage : donner à une pièce de bois la forme approximative qu'elle doit posséder;

toupillage : évider, creuser le bois;

tranchage : trancher en plaques minces les bois destinés à faire des placages;

cintrage : cintrer, courber des pièces de bois.